

Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil relatives aux procédures de contrôle interne mises en place par la société. Exercice 2007

En application de l'article L.225-37 du Code de commerce, Mr François GUILLIN, Président Directeur Général du Groupe GUILLIN, rend compte dans le cadre du présent rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil relatives aux procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1/ Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne relatives aux processus opérationnels et fonctionnels en vigueur au sein du Groupe GUILLIN visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité, la sincérité et la régularité des enregistrements comptables, des comptes sociaux et consolidés qui en découlent.

Elles ont également pour objectifs de :

- * assurer la protection du patrimoine de l'entreprise,
- * identifier les risques encourus et d'en gérer les conséquences,
- * contribuer à réduire les risques d'erreurs ou de fraudes,
- * s'assurer de la qualité des informations produites,
- * vérifier la conformité aux lois et aux réglementations,
- * contrôler l'application des instructions de la direction,
- * s'assurer de l'amélioration continue des performances.

Néanmoins, comme tout dispositif de contrôle, le système de contrôle interne du Groupe GUILLIN ne peut fournir une garantie absolue que tous les risques sont éliminés.

2/ Fonctionnement du Conseil d'Administration et des organes de Direction

GROUPE GUILLIN est une Société Anonyme à Conseil d'Administration dont la composition est mentionnée dans le présent rapport annuel. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question relative à la bonne marche du Groupe, procède aux contrôles et aux vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que nécessaire pour statuer sur les décisions proposées par son Président. Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni onze fois, l'ensemble des Membres du Conseil étant présent aux réunions. Un procès verbal est systématiquement établi à l'issue de chaque réunion.

Le Groupe GUILLIN n'a pas de Comité de rémunération étant précisé que la fixation des salaires de l'ensemble des Dirigeants du Groupe GUILLIN est soumise à l'approbation du Président du Conseil d'Administration et qu'un tableau actualisé des rémunérations est tenu par la Direction des Affaires Sociales. La rémunération du Président est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

La fonction de Directeur Général est assumée par le Président du Conseil d'Administration qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom du GROUPE GUILLIN dans les seules limites de l'objet social des statuts de la société et des pouvoirs qui lui sont conférés. Il est assisté dans sa mission par Monsieur Bertrand GUILLIN et Madame Sophie GUILLIN-FRAPPIER en qualité de Directeurs Généraux Délégués qui disposent des pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs qui leur sont conférés.

Groupe GUILLIN détient la totalité ou la quasi-totalité du capital de ses filiales. **Chaque filiale est sous la responsabilité d'un Directeur Général**, non mandataire social, qui a pour mission de mettre en œuvre la politique, la stratégie et les valeurs définies par Groupe GUILLIN.

Groupe GUILLIN est une Holding qui définit et contrôle l'application de la stratégie du Groupe. La Holding est composée de 5 Directions (Opérationnelle, Juridique, Financière, Informatique et Affaires Sociales). Elle est appuyée par un **Comité de Direction** qui est composé de l'ensemble des Directeurs Généraux non mandataires sociaux des sociétés du Groupe et des directeurs du Groupe. Ce comité est convoqué tous les 3 mois afin de :

- faire un point général sur l'état d'avancement des travaux en cours,
- faire une synthèse des résultats financiers en cours d'exercice,
- informer sur les nouveaux textes réglementaires applicables,
- réfléchir aux orientations et aux stratégies communes.

Les réunions du Comité de Direction abordent également les problématiques en matière d'hygiène, de sécurité examinent les plans de prévention ainsi que le suivi des plans d'actions y afférant. Un Document Unique a été rédigé dans chacune des sociétés du Groupe avec pour objectif de lister l'ensemble des risques inhérents à l'activité industrielle et de lancer les actions permettant de réduire la gravité et/ou la probabilité d'occurrence du danger ; ce document est revu au moins une fois par an et après chaque événement le nécessitant.

Le Président du Conseil d'Administration également Directeur Général du Groupe GUILLIN est en relation permanente avec les Directeurs de la Holding (Opérationnel, Financier, Juridique, Affaires sociales et Informatique), les Directeurs Généraux des sociétés du Groupe et les Membres du Conseil d'Administration afin d'effectuer des points réguliers sur l'activité, d'échanger sur les orientations stratégiques et les problématiques rencontrées. Ces réunions ou échanges constituent des outils de pilotage essentiels permettant au Président de prendre des décisions rapides, adaptées et cohérentes.

3/ Présentation synthétique des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne sont mises en place en tenant compte de la culture et des principes d'action qui mettent en avant l'autonomie des filiales du Groupe. Le suivi permanent des procédures de contrôle s'inscrit dans le cadre des activités courantes de la Holding qui effectue des contrôles réguliers et systématiques en s'appuyant notamment sur les Directeurs Généraux des filiales et leur encadrement. La séparation des fonctions est un élément clé du contrôle interne. Le suivi de chaque opération est assuré au moyen d'un système de délégation de pouvoirs strict allant de la direction générale du Groupe aux directeurs des filiales.

Une Direction Générale Opérationnelle assure le suivi et l'accompagnement permanent de chacune des entités dans l'application des orientations stratégiques définies. Elle est chargée de s'assurer de la correcte application des procédures et de la bonne exécution des opérations. Elle assure le contrôle régulier et précis des performances de chaque filiale par le suivi d'indicateurs permettant une réactivité immédiate dans la prise de décision et la correction d'éventuelles faiblesses détectées.

Un budget annuel est réalisé au cours du dernier trimestre de l'année n-1 par chaque Directeur Général. Il est discuté avec les Directeurs Financier et Opérationnel puis approuvé par le Président. Le Directeur est, après accord, garant de son application.

La Direction Financière s'assure de l'exactitude des données comptables qui sont remontées par les filiales et a pour objectif de garantir que les états financiers consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur.

L'établissement des comptes consolidés du Groupe GUILLIN est effectué par la Direction Financière qui remonte informatiquement l'ensemble des données transmises par les sociétés sous une forme arrêtée. L'arrêt des comptes des filiales est effectué sur la base des règles comptables énoncées dans un manuel de procédures qui recense l'ensemble des principes comptables et financiers du Groupe et ce, sous la responsabilité du Directeur Financier Groupe.

Manuel des procédures Groupe : Des procédures internes sont en place que ce soit concernant la trésorerie, les demandes d'investissements, d'engagement de dépenses d'entretien, les signatures et délégations de pouvoirs, les responsabilités en termes de sécurité informatique. Elles sont regroupées dans un manuel tenu à jour.

Un processus rigoureux de tableaux de bord constitue un élément fondamental du contrôle interne et du suivi des performances. Ces éléments permettent un suivi permanent des entités au travers d'indicateurs spécifiques dont la cohérence et la fiabilité sont revues par la Direction Financière Groupe.

Dans ce cadre, chaque société du Groupe prépare :

- **un reporting journalier de chiffre d'affaires** qui est consolidé par la holding chaque semaine,
- **un compte rendu mensuel d'activité** mentionnant les éléments structurels, conjoncturels et financiers de l'entreprise,
- **un reporting mensuel comptable simplifié,**
- **un reporting trimestriel détaillé** dont la forme est unique, centré sur un nombre précis d'indicateurs et d'éléments financiers. Il est remis à la Holding qui en effectue la consolidation.

Ces éléments constituent des outils essentiels de pilotage de l'activité du Groupe GUILLIN et de ses choix stratégiques. Ils permettent une réactivité immédiate face à toute dérive éventuelle en terme de gestion quotidienne, d'identification, d'analyse et de traitement des difficultés éventuellement rencontrées en cours d'année et ce, sans attendre la clôture semestrielle ou annuelle.

Cette organisation est complétée par les commissaires aux comptes qui vérifient puis certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe sur une base annuelle et délivrent une attestation sur les comptes semestriels consolidés du Groupe. Après chaque audit, le Groupe relève l'ensemble des points et recommandations portées à leur connaissance par les commissaires aux comptes pour assurer la mise en place et le suivi d'actions correctrices.

La Direction informatique est responsable de la définition du schéma directeur du Groupe en termes d'organisation et d'architecture de système.

Elle coordonne et encadre l'ensemble des moyens informatiques et fonctionne à travers une équipe dédiée au développement, au suivi et au maintien de l'ensemble des outils informatiques de chaque société du Groupe, assurant ainsi un fonctionnement sécurisé et indépendant.

La Direction informatique fonctionne par pôle. Le premier gère l'ensemble des études et développement en assurant le suivi des nouveaux projets ainsi que la maintenance. Le deuxième pôle étant chargé des réseaux et de la sécurité.

La Direction Juridique assure et est garante du respect de la réglementation juridique. Elle assiste et conseille les sociétés du Groupe dans les domaines juridiques tels que Droit des Sociétés, des Affaires et Economique afin de permettre une réactivité immédiate. Elle gère pour toutes les Sociétés du Groupe la propriété industrielle et est garante de l'ensemble des procédures en contrefaçon et concurrence déloyale.

Dans le domaine de l'assurance, elle est garante des procédures mises en place pour permettre au Risk Management d'identifier notamment les risques industriels, les réduire, les couvrir et améliorer l'allocation des ressources.

De plus, elle réalise une analyse bi-annuelle des risques latents chiffrés et non chiffrés de toutes les sociétés du Groupe qui est remise au Président et aux commissaires aux comptes.

La Direction des Affaires sociales assure la définition et la coordination de la politique sociale du Groupe et sa déclinaison auprès de ses filiales (administration du personnel, formation, gestion des compétences et des carrières, rémunérations, relations sociales ...). Elle a pour mission d'assister les sociétés du Groupe dans la mise en œuvre de toutes les nouvelles réglementations sociales. Elle est le garant de l'ensemble des procédures, du référentiel de paie et de ses évolutions.

Dans le cadre d'une politique sociale d'amélioration des performances individuelles de chaque salarié, GROUPE GUILLIN s'attache à apporter une attention particulière à la gestion des compétences et pratique une politique de participation et d'intéressement des salariés au résultat de l'entreprise ainsi qu'un plan épargne entreprise. Il veille à la cohérence des rémunérations que ce soit en comparatif interne, régional et national.

4/ Actions réalisées sur l'exercice 2007 et plan d'amélioration

La mise en place et le déploiement d'un système de contrôle interne s'inscrit dans la durée. La Direction Générale du Groupe et les responsables opérationnels font évoluer de manière continue le dispositif en place. Les procédures décrites ci-dessus ont démontré jusqu'alors leur efficacité.

Sur l'exercice 2007, la Direction Financière a terminé l'installation du système de rapprochement intra-groupe automatisé avec la mise en place de version multi langues permettant une sécurisation notable des données lors des opérations de consolidation ainsi que la réduction des délais de clôture. La revue globale des procédures se poursuivra sur 2008.

L'amélioration permanente de notre outil informatique participe activement à la structuration de notre contrôle interne. Ainsi et suite au rachat de la société Veripack Emballajes en Espagne, la totalité du système informatique de cette filiale a été changé et les logiciels Groupe ont été installés. De plus, la dématérialisation des relations avec nos clients notamment via l'EDI sera l'un des axes de développement important de l'exercice 2008.